

Rapport principal

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)

Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies (FAO)

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)

Guinée-Bissau:

Commerce du cajou et du riz: Implications pour la sécurité alimentaire

Avril 2007

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les cadres du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), les Représentants de la FAO et du PAM à Bissau et l'équipe chargée du suivi de la sécurité alimentaire du PAM, ainsi que les partenaires, en particulier le Projet de développement du secteur privé et les représentants du Gouvernement qui ont fourni des informations indispensables à la réalisation de ce rapport.

Pour plus d'informations, s'adresser à:

Le Représentant de la FAO à Bissau

FAO-GW@fao.org

Le Représentant du PAM à Bissau

Hiro.Matsumura@wfp.org

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES.....	4
1 Résumé	4
2 Contexte, objectifs et déroulement de la mission.....	5
3 Commercialisation du cajou et sécurité alimentaire.....	5
3.1 Rôles dominants de la noix de cajou et du riz.....	5
3.2 Groupes de moyens de subsistance et leur dépendance des marchés	7
4 Déroulement de la campagne de 2006	7
4.1 Politique et interventions du gouvernement	7
4.2 Production et commercialisation du cajou en 2006.....	8
5 Sécurité alimentaire: situation actuelle	10
5.1 Consommation alimentaire	10
5.2 Stocks alimentaires.....	10
5.3 Classes de sécurité alimentaire.....	11
6 Perspectives pour la sécurité alimentaire de 2007	11
6.1 Productions agricoles	11
6.2 Marché mondial du cajou et du riz	12
6.3 Pénurie et hausse du prix du riz en Guinée Bissau	13
6.4 Politique et interventions du gouvernement	14
6.5 Commercialisation du cajou et du riz: scénarios	15
6.6 Scénarios d'impacts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire	15
7 Recommandations.....	18
7.1 Recommandations à mettre en œuvre avec urgence	18
7.2 Recommandations en appui au développement	18
7.3 Principales recommandations pour le PAM	19

Ce document ne présente qu'une synthèse des résultats de la mission; le rapport technique fournit les informations détaillées sur les méthodes utilisées, les analyses menées et les résultats obtenus.

ACRONYMES

ANAG	Association Nacional d'Agriculteurs de Guinée-Bissau
CILSS	Comité Inter-état de la Lutte contre la Sècheresse au Sahel
COOPI	Cooperazione Italiani
ESASU	Evaluation rapide de la sécurité alimentaire en situation d'urgence
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
INEC	Institut Nationale de la Statistique et de Recensement
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MADR	Ministère d'Agriculture et du Développement Rural
ONG	Organisation non-gouvernementale
SSSA	Système de suivi de la sécurité alimentaire
VAM	Vulnerability analysis and mapping
VCT	Vivres-contre-travail
WFP/PAM	World Food Programme / Programme Alimentaire Mondial

1 *Résumé*

L'échec de la campagne de commercialisation du cajou en 2006, dû à la politique interventionniste du gouvernement, a infligé une perte de 11 milliards de FCFA (22 millions de \$ EU) aux producteurs d'anacarde, soit 93 000 FCFA par ménage. Une assistance d'urgence a été apportée aux ménages en insécurité alimentaire lors de la période de soudure de 2006.

Afin d'anticiper une répétition des problèmes de commercialisation du cajou en 2007, une mission conjointe FAO, MADR et PAM a été organisée. Cette mission a mis en exergue les interactions entre la filière du cajou et la sécurité alimentaire, les problèmes liés à la filière cajou et élaboré deux scénarii pour la prochaine campagne de commercialisation: i) scénario en faveur des producteurs; et ii) scénario: répétition des problèmes, avec une perte de 24 millions \$ EU pour les producteurs. Le premier scénario, qui semble le plus réaliste selon la mission, se matérialisera si le gouvernement adopte les recommandations de la mission: éliminer les 'taxes intérieures', adapter la base tribulaire de la taxe d'exportation, s'abstenir d'interventions directes, comme la fixation d'un prix minimum à un niveau trop élevé au lieu d'un prix de référence ou l'achat à travers des entreprises d'Etat et annoncer l'ouverture de la campagne du cajou le plus tôt possible. Suite à la mission, le gouvernement a déjà annoncé certaines de ces mesures.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'introduire d'aide alimentaire d'urgence dans le premier scénario, plusieurs actions de développement doivent être mise en place. Cela comprend: encourager la transformation du cajou, améliorer la productivité des vergers et la force de négociation des producteurs, renforcer la position de négociation du pays, améliorer la qualité des pistes rurales, des routes et du fonctionnement du port, encourager le développement des filières de diversification et de riz, mieux protéger les intérêts des petits producteurs, poursuivre le programme du PAM vivres-contre-travail pour réhabiliter des pistes diversifier les productions agricoles au niveau déjà planifié, renforcer les systèmes d'information sur le cajou et le riz et intensifier le suivi de la sécurité alimentaire. Des actions précises pour mettre en place ces recommandations sont présentées au dernier chapitre.

La mise en œuvre de ces recommandations est d'autant plus importante qu'une dégradation des termes de change cajou – riz importé se dessine pour les prochaines années.

2 Contexte, objectifs et déroulement de la mission

Le cajou joue un rôle dominant en Guinée-Bissau. C'est la première culture de rente des paysans, la première source de devises du pays et est la source d'une grande partie des recettes fiscales du pays. Le cajou est l'un des principaux déterminants du niveau de la sécurité alimentaire en Guinée-Bissau.

L'échec de la campagne de commercialisation du cajou en 2006 et la faible production rizicole dans les mangroves du sud avaient conduit à une augmentation de l'insécurité alimentaire des Bissau-guinéens, déclenchant des interventions d'urgence en juin 2006 de la part du MADR, de la FAO et du PAM dans le sud du pays.

Afin d'anticiper une répétition des problèmes de commercialisation du cajou et suite à la mission conjointe FAO/CILSS d'évaluation de la sécurité alimentaire en Guinée-Bissau de février 2007, le MADR, la FAO et le PAM avaient décidé de mener conjointement une mission pour: i) approfondir la connaissance des interactions entre la filière cajou et la sécurité alimentaire; ii) évaluer le démarrage de la campagne de cajou en avril 2007; iii) formuler des propositions pour des adaptations des politiques nationales en matière de commercialisation de cajou; et iv) formuler des recommandations pour améliorer la sécurité alimentaire des paysans, à travers l'actuelle Intervention Prolongée de Secours et de Redressement (IPSR) du PAM et la formulation de projets d'appui par la FAO.

Les travaux de l'équipe¹ ont démarré avec une analyse des informations secondaires, y compris les nombreuses études existantes du secteur du cajou, de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. Fin mars 2007, environ 300 ménages ont été interviewés lors du deuxième passage de l'enquête 'ménage' dans le cadre du Système du suivi de la sécurité alimentaire (SSSA). Enfin, l'équipe s'est entretenue avec environ 65 commerçants à Bissau et sur le terrain lors de la mission qui a eu lieu du 10 au 20 avril 2007. Suite à une présentation des résultats de la mission aux partenaires le 20 avril, l'équipe a résumé les principales observations, conclusions et recommandations dans le rapport principal. Le rapport technique contient les détails des analyses faites et une description du fonctionnement du marché de la noix de cajou.

3 Commercialisation du cajou et sécurité alimentaire

3.1 Rôles dominants de la noix de cajou et du riz

L'anacarde joue un rôle central dans la vie économique du pays, dépassant les dimensions de la sécurité alimentaire. L'exportation de la noix de cajou représente 98 pour cent de la valeur des exportations du pays. Sa taxation contribue fortement à la trésorerie du gouvernement: 17 pour cent des recettes fiscales proviennent des taxes indirectes sur l'exportation. Par ailleurs, les intérêts économiques de la filière sont également substantiels pour le secteur privé.

Il est estimé que la production et la commercialisation du cajou concernent entre 70 et 80 pour cent de la population. Environ 60 pour cent des ménages en produisent. Le cajou permet aux paysans de se procurer du riz, principale denrée de consommation du pays.

¹ Composée de : Mamadou Serra Camara (MADR), Adelino N. Nunes Correia (MADR), Rui Andrade (Consultant FAO), Talismã Dias (PAM), António Alcalá Barbosa (PAM), Simon Renk (PAM) et Geert Beekhuis (Chef de mission, PAM).

La production de noix de cajou a fortement augmenté ces dernières années: de 30 000 tonnes en 1995 à 110 000 tons en 2005, grâce à une maturité et une productivité croissante des vergers et à une extension des superficies. L'impact de la filière cajou sur les trois composantes de la sécurité alimentaire peut être résumé comme suit:

- **Disponibilité alimentaire:** d'un côté, le cajou a partiellement substitué la production rizicole, et donc engendré une perte d'auto-suffisance (en moyenne 30 pour cent des besoins en céréales sont satisfaits par des importations). D'un autre côté, les revenus de la filière cajou ont permis une augmentation de l'importation de riz par le biais des devises générées par l'exportation de cajou et une augmentation du pouvoir d'achat des ménages.
- **Accès aux aliments** est d'abord déterminé par la production céréalière des ménages, avec une place importante pour le riz (50 pour cent de la consommation); ensuite, l'autre moitié du riz consommé est achetée et ces achats sont principalement financés par les revenus de la filière cajou: 60 pour cent des ménages cultivent l'anacarde, récoltant en moyenne 600 kg de noix de cajou, pour une valeur moyenne par ménage-cultivateur de 140 000 FCFA (PAM, 2004); d'autres bénéfices sont obtenus par des activités commerciales, du transport et de la vente du jus/vin/eau de vie de cajou: au total, il est estimé que 80 pour cent des ménages tirent des bénéfices de la filière.
- **Consommation alimentaire:** Le riz est la base du régime alimentaire en Guinée-Bissau, avec une consommation annuelle d'environ 100 kg par habitant. Bien qu'il y ait des différences régionales, la majorité consomme du riz presque une fois par jour. La consommation locale de cajou est très faible, en raison de la capacité limitée de transformation de la noix. Par contre la consommation des fruits de l'anacarde sous forme de jus ou de vin est très répandue.

Concernant l'accès aux aliments, on peut noter que l'expansion du cajou a, d'un côté, amélioré l'accès aux aliments grâce à l'augmentation des revenus, mais de l'autre, a conduit à une détérioration de l'accès aux aliments avec la réduction des superficies rizicoles. En outre, les ménages sont devenus nettement plus dépendants des aléas des marchés. Si l'on considère que le rendement du riz par hectare est plus élevé que celui de cajou (500 kg) et que le prix de cajou est égal ou moins élevé que le prix de riz, la substitution d'un hectare de riz par un hectare de cajou engendra une perte en termes d'accès au riz².

Selon l'étude VAM de 2004, 34 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire. Ces ménages consacrent 92 pour cent de leurs dépenses à l'alimentation et leur régime alimentaire est essentiellement basé sur les céréales avec une fréquence de consommation de céréales d'une fois par jour. L'IPSR³ du PAM a été montée pour lutter contre l'insécurité alimentaire de ce groupe à travers des activités de redressement. Le défi de l'actuelle évaluation est de comprendre comment la sécurité alimentaire a changé – ou pourrait changer – en fonction des évolutions sur le marché du cajou et du riz importé, et quels changements de l'IPSR seront nécessaires.

² Mais: il existe d'autres avantages du cajou par rapport au riz: peu de travail exigé et donc libération de temps pour effectuer d'autres activités, récolte de fruits et possibilité de les transformer en jus/vin, etc.

³ Pour 2007, l'IPSR a prévu une aide alimentaire d'environ 8 000 tonnes pour 240 000 bénéficiaires, à travers des programmes d'alimentation scolaire, de nutrition et de vivres-contre-travail.

3.2 Groupes de moyens de subsistance et leur dépendance des marchés

Les ménages ruraux peuvent être classés dans quatre grands groupes selon leur degré de dépendance aux marchés de cajou et de riz importé. L'identification de ces groupes résulte d'une analyse qualitative entreprise par l'équipe. L'étude VAM ne présente pas de groupes de moyens de subsistance. La taille de ces groupes, l'élasticité de leurs revenus et dépenses pour un changement de prix et leur niveau de sécurité alimentaire ne peuvent donc pas être quantifiés.

Les '**paysans mixtes**' cultivent le cajou et les céréales. Leurs achats de riz importé complètent leurs productions vivrières: ils sont surtout vulnérables lors d'une baisse du prix de la noix de cajou et dans une moindre mesure lors d'une hausse de prix du riz. Les '**monoculteurs cajou**' dépendent encore plus des marchés de la noix de cajou et du riz importé que le premier groupe. Les deux derniers groupes '**paysans céréales**' et '**non-cultivateurs**' ne cultivent pas l'anacarde, mais achètent des céréales (i.e. riz), surtout pour le deuxième groupe. Ils sont donc vulnérables à une hausse du prix du riz importé. Bien que des chiffres précis sur la taille de chaque groupe ne soient pas disponibles, l'équipe estime que le groupe paysans 'mixtes' est le plus important. Dans le chapitre 6, des estimations approximatives sur la vulnérabilité des revenus des paysans en fonction des évolutions des marchés seront présentées.

		Producteur céréales :	
		oui	non
Producteur cajou	oui	Paysans 'mixte' Vulnérabilité à: - baisse de prix de la noix de cajou : élevé - hausse de prix de riz : modéré	Monoculteurs de cajou Vulnérabilité à: - baisse de prix de la noix de cajou : élevé - hausse de prix de riz : élevé
	non	Paysans 'céréales' Vulnérabilité à: - baisse de prix de la noix de cajou: absent - hausse de prix de riz: modéré	Non-cultivateurs Vulnérabilité à: - baisse de prix de la noix de cajou: absent - hausse de prix de ri : élevé

Une analyse des données de VAM entreprise par l'équipe a montré que les ménages ruraux cultivant l'anacarde cajou ont des revenus (en espèces et en produits) 30 pour cent plus élevés que les ménages sans anacardiens. Ceci confirme que la filière cajou permet aux paysans de générer des revenus supplémentaires. Les ménages qui ne cultivent pas de noix de cajou sont moins nantis que les producteurs de noix de cajou.

Il est possible que les personnes issues de ces quatre groupes travaillent comme main d'œuvre dans les plantations de grands cultivateurs de cajou. Elles sont souvent payées en cajou (noix et fruits), ce qui renforce leur dépendance par rapport au prix de la noix de cajou.

4 Déroulement de la campagne de 2006

4.1 Politique et interventions du gouvernement

En 2006, la commercialisation de la noix de cajou a été fortement politisée, suite aux promesses électorales faites lors des élections présidentielles de 2005. Le gouvernement a ouvert la campagne de commercialisation de la noix de cajou en avril 2006 avec un 'prix de référence' au producteur de 350 FCFA / kg, soit de

700 \$ EU / tonne⁴. Ce prix était supérieur au prix international et au prix payé lors des années précédentes.

Ensuite, ce prix n'a pas été considéré comme un prix indicatif, comme dans le passé, mais comme un prix fixe. Les commerçants-collecteurs étaient ainsi obligés de payer les producteurs un prix de 350 FCFA / kg de cajou. Les stocks des commerçants qui vendaient à un prix plus bas, ont été saisis. Cette action s'est accompagnée de promesses du côté du gouvernement d'acheter à un prix de 350 FCFA / kg (promesses qui n'ont pas été tenues).

En mai 2006, le gouvernement a décidé: i) d'augmenter à posteriori les taxes sur l'exportation de cajou de 2005; ii) de demander aux commerçants de payer ces taxes additionnelles; et iii) de revoir à la hausse la base de taxes d'exportation de 650 \$ EU à 750 \$ EU par tonne. Le total des taxes, émoluments, tributations, redevances officielles, ainsi qu'informelles sur le commerce de cajou, est estimé à 61 FCFA / kg, soit 120 \$ EU / tonne (en 2006).

Au début du mois de juin, un total de 6 000 tonnes de stocks a été saisi par le gouvernement, pour non-paiement de taxes par l'entreprise OLAM. Bien que ces stocks se trouvaient dans les entrepôts des exportateurs Bissau Guinéens, ils étaient - selon le gouvernement - la propriété de l'entreprise OLAM. OLAM, qui achète normalement 20 pour cent de la récolte de cajou du pays, a ensuite quitté le pays.

Le gouvernement a également créé une entreprise 'Guinea-Bissau Marketing' pour l'exportation de la noix de cajou. Selon les personnes rencontrées lors de la mission, cette entreprise a acheté la noix de cajou à un niveau de prix largement inférieur au 'prix de référence'. Elle serait dissoute officiellement, mais était en réalité encore opérationnelle lors de la mission.

Puis, le gouvernement n'a pas empêché que les tracasseries des représentants de l'administration en uniforme (police, agents fiscaux, etc.) se sont intensifiées en 2006. Les commerçants interviewés ont indiqué que le nombre d'arrêts et les montants des taxes informelles ont augmenté substantiellement depuis 2006.

Enfin, pour alléger l'impact des problèmes causés par ces interventions, le gouvernement a décidé d'ouvrir la frontière à São Domingos pour faciliter les exportations de cajou vers le Sénégal et la Gambie. Il a informellement baissé la base des taxes d'exportations de 750 \$ EU à 250 \$ EU par tonne, afin de promouvoir l'exportation des stocks importants de cajou par les producteurs.

4.2 Production et commercialisation du cajou en 2006

Selon le MADR, la production de cajou a atteint 130 000 tonnes en 2006, une progression de 18 pour cent par rapport à 2005. Elle est due à une amélioration de la productivité due à une maturité croissante des plantations d'anacardiens et à une absence de problèmes de pluviométrie et de maladies des plantes. Selon les données collectées auprès des 300 ménages lors du deuxième passage du SSSA, la production moyenne était de 775 kg par ménage-cultivateur, supérieure à la production de 2004 de 600 kg de cajou par ménage (étude VAM, PAM, 2004).

Suite à l'annonce du 'prix de référence', une grande partie des entreprises indiennes se sont retirées du marché et la collecte de cajou s'est ralentie, alors

⁴ L'équipe a employé un taux de change de FCFA 500 / \$ EU pour ce document, exception faite pour le cas où un autre taux est indiqué.

que les paysans, fortement sensibilisés par le gouvernement et l'ANAG⁵ (Association Nacional d'Agriculteurs de Guinée-Bissau), n'ont pas voulu vendre leurs produits à un prix inférieur à 350 FCFA. Les ménages ont stocké leur cajou, exception faite pour ceux qui avaient besoin d'argent de façon urgente. Le gouvernement n'ayant pas pu mobiliser les moyens financier pour acheter le cajou à 350 FCFA, la collecte dépendait des entrepreneurs privés ayant les ressources financières nécessaires, notamment les entreprises indiennes qui étaient en position de force pour négocier les prix à la baisse.

En moyenne, les paysans-cultivateurs de cajou (60 pour cent de la population rurale) ont du troquer 2,1 kg de cajou pour un kg de riz, ou bien ils ont reçu 105 FCFA / kg (source SSSA mars 2007) en espèces. Parfois, les paysans n'ont reçu que 50 FCFA / kg. Par rapport à un prix au producteur normal / prix moyen de 225 FCFA / kg - les paysans ont perdu 120 FCFA / kg, ce qui représente 93 000 FCFA par ménage (775 kg * 120 FCFA), ou 370 kg de riz, équivalent à une perte de la consommation de riz de presque 4 mois !

Un calcul simple, sur la base d'un niveau d'exportations de 95 000 tonnes⁶, (qui sous-estime le vrai niveau des d'exportations) montre que les paysans ont perdu 11 milliards de FCFA, soit 22 millions de \$ EU.

Cette perte s'est traduite par un gain pour les acheteurs indiens et / ou pour les exportateurs, estimé à 92 FCFA / kg. Ce montant couvre les coûts et la marge nette de l'acheteur indien, ainsi que la marge nette d'exportateur. Faute d'informations sur leurs contrats, il n'est pas possible d'estimer la répartition des bénéfices qu'ils ont dégagés.

Tableau 1 : Estimation grossière de la chaîne de valeur de cajou

Prix en FCFA/kg	Unité	Chaîne de valeur 2006
Prix producteur	FCFA / kg	105
Frais de collecte	FCFA / kg	15
Transport local	FCFA / kg	5
Frais divers grossiste	FCFA / kg	10
Marge grossiste	FCFA / kg	25
Transport vers Bissau	FCFA / kg	10
Sous total	FCFA / kg	170
Taxes intérieures \ a	FCFA / kg	14
Frais divers exportateur	FCFA / kg	5
Coûts du port	FCFA / kg	10
Taxes d'exportation	FCFA / kg	47
Sous total	FCFA / kg	246
Marge nette exportateur	FCFA / kg	92
Marge grosse acheteur		
FOB Bissau	FCFA / kg	338
FOB Bissau	\$ EU / tonne	650
Transport, assurance vers Cochin (Inde)	\$ EU / tonne	100
CIF Cochin	\$ EU / tonne	750

Selon les différents intervenants, les exportations atteindront 95 000 tonnes à partir du port de Bissau et 20 000 tonnes par voie terrestre. La mission estime que le niveau des stocks de cajou de 2006 encore présent chez les paysans est

⁵ La position et le rôle d'ANAG est parfois ambiguë : est-ce qu'elle représente tous les producteurs ou surtout les grands producteurs, est-ce qu'elle est un facilitateur ou intermédiaire, etc. En outre, par sa décision de soutenir activement la campagne de fixer le prix à 350 FCFA au lieu d'annoncer un prix de référence raisonnable, elle n'a pas protégé les intérêts de producteurs.

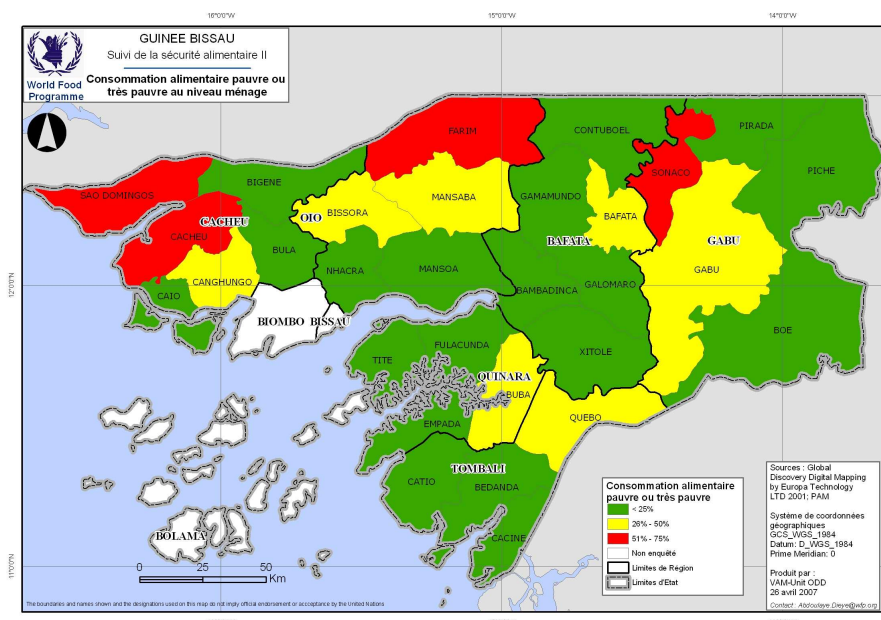
⁶ Jusqu' à fin avril 2007 les quantités de la noix de cajou exportées étaient de 95 000 tonnes.

de 10 000 à 15 000 tonnes. Cette quantité a substantiellement diminué suite à l'extension de la campagne et à la baisse de la taxe d'exportation, suggérées par une mission de la Banque mondiale. Une partie de ce tonnage n'a pas été stocké dans de bonnes conditions, provoquant une détérioration de sa qualité. Si ces stocks de noix de cajou est mélangé avec la production de noix de cajou de 2007, cette perte de qualité pourra engendrer une baisse de la qualité et de l'image de cajou bissau-guinéen, avec comme résultat une diminution du prix de vente.

5 Sécurité alimentaire: situation actuelle⁷

5.1 Consommation alimentaire

La carte 1 permet d'examiner la consommation alimentaire lors du deuxième passage du SSSA en mars 2007. Elle montre que la proportion des ménages avec un régime alimentaire (très) pauvre est la plus élevée dans les villages des secteurs de S. Domingo, Cacheu, Farim et Sonaco soumis à l'enquête. Par rapport au premier passage du SSSA en novembre 2006, la situation reste plus ou moins stable: 7 villages ont un régime qui s'est amélioré, alors que le régime alimentaire s'est détérioré dans 6 villages.



Note importante : les résultats de cette enquête ne sont pas extrapolables au niveau des secteurs ni au niveau des régions. En conséquence, nous avons hachuré les secteurs juste pour des raisons pratiques, les villages n'étant pas un polygone. Cette note concerne aussi les autres graphiques contenus dans ce rapport.

5.2 Stocks alimentaires

Bien que les niveaux des stocks familiaux de céréales restent très faibles dans le pays, une amélioration a été notée par rapport au mois de novembre 2006, notamment dans les régions de Tombali et Cacheu, probablement grâce à la récolte du riz mangrove. Néanmoins, 80 pour cent des villageois enquêtés ont des stocks de céréales inférieurs à 33 kg / habitant. Cent pour cent des enquêtés à Quinara et de quelques villages à Oio et à Bafata sont dans la même situation. Il est nécessaire que la campagne de commercialisation de la noix de cajou

⁷ Ce chapitre est basé sur les données collectées lors du deuxième passage du SSSA, auprès de 300 ménages (mars 2007), Cf. rapport technique pour les méthodes.

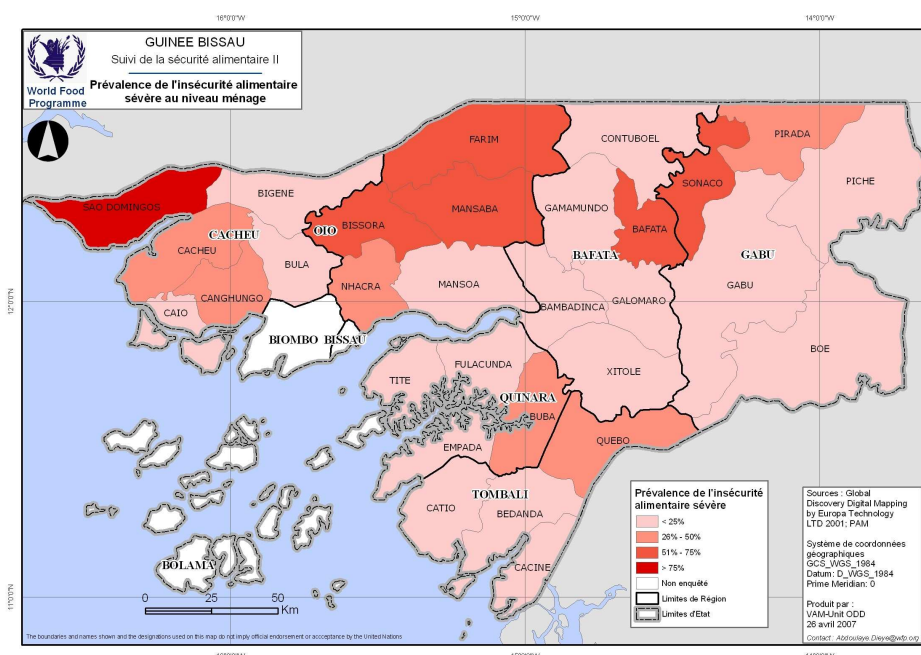
permette aux paysans d'augmenter leurs stocks de céréales dans les prochaines semaines.

5.3 Classes de sécurité alimentaire

Le niveau d'insécurité alimentaire est le plus préoccupant dans la région de Cacheu et d'Oio, et notamment dans les villages enquêtés des secteurs de São. Domingos, Farim, Manssaba, Bissorã, Sonaco et Bafata, où plus de 50 pour cent des ménages sont en insécurité alimentaire.

Au total, 13 villages ont connu une amélioration de la sécurité alimentaire, alors que 9 villages sont caractérisés par une détérioration de leur situation par rapport à novembre 2006. Bien qu'une évolution globalement positive se dessine, il est recommandé de se rendre dans les six villages enquêtés des secteurs mentionnés, ainsi que dans les villages avoisinants pour comprendre les raisons de la dégradation de la sécurité alimentaire et de programmer si nécessaire une assistance.

Etant donné le faible niveau des stocks de céréales, **la mission estime que la période de soudure commencera plus tôt, si un échec de la campagne de cajou se reproduit en 2007**. Seront les plus touchés: les 'monoculteurs de cajou' et les 'paysans mixte' (cf. 2.2); les scénarios sont présentés au chapitre 5.



Note importante : les résultats de cette enquête ne sont pas extrapolables au niveau des secteurs ni au niveau des régions. En conséquence, nous avons hachuré les secteurs juste pour des raisons pratiques, les villages n'étant pas un polygone. Cette note concerne aussi les autres graphiques contenus dans ce rapport.

6 Perspectives pour la sécurité alimentaire de 2007

6.1 Productions agricoles

Selon l'Évaluation de la récolte du CILSS/FAO et les intervenants sur le terrain, la production céréalière de 2006 a été globalement satisfaisante. Elle a été estimée à 225 000 tonnes, une progression de 6 pour cent par rapport à l'année passée, et 28 pour cent par rapport à la moyenne sur 5 ans. Comme cela a été montré

dans le calendrier agricole, le semis pour la campagne agricole de 2007 aura lieu à partir de juin-juillet.

Le MADR estime que la production de cajou de 2007 augmentera d'environ 5 pour cent par rapport à l'année passée, c'est-à-dire à un niveau d'environ 135 000 – 140 000 tonnes, grâce à: i) l'absence de maladies de plantes et des vents forts du Sahara; et ii) d'une productivité croissante des vergers due à une plus grande maturité. Les producteurs ont globalement confirmé cette tendance, bien que certains d'entre eux craignent que la production ne diminue à cause de la chaleur de cette année qui a fait sécher les fleurs de cajou. Cela annonce en général une production médiocre. La mission a constaté que les mauvais prix de 2006 n'ont eu qu'un impact incidentaire sur les efforts des cultivateurs pour entretenir leurs champs. Si cet effet a été noté, c'était au niveau des grands cultivateurs dépendant de la main d'oeuvre salariée.

Un calendrier agricole sommaire est montré ci-dessous. Bien qu'il varie légèrement pour les différentes zones du pays, on peut constater que:

- l'un des avantages du cajou est lié au fait que les travaux champêtres (janvier / février et avril-juin) aient lieu hors de la période de travaux pour les céréales;
- la pointe de la période de soudure a généralement lieu lors des mois de juillet - août, juste avant la récolte du maïs, de l'arachide et du riz de plateau;
- les monoculteurs de cajou connaissent une période de soudure entre janvier et mars, juste avant le début de la campagne de cajou; et
- Les paysans qui ne cultivent pas le cajou ont généralement une période de soudure entre avril et septembre, selon le niveau de production, alors qu'elle s'étend jusqu'en novembre pour les ménages très dépendants du riz mangrove (par exemple la zone littorale de Tombali).

Graphe 1 : Calendrier agricole et périodes normales de soudure

Calendrier	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Dec
Riz bas fonds / mangrove	Récolte							Répiquage				Récolte
Riz plateau						Semis	Semis			Récolte	Récolte	Récolte
Mil / sorgho						Semis	Semis				Récolte	Récolte
Maïs						Semis	Semis		Récolte			
Cajou	Entretien	Entretien		Récolte	Récolte	Récolte						
Arachide							Semis		Récolte			
Source d'aliments / soudure												
Ménages mixte	riz	riz	riz	cajou	cajou	cajou	soudure	soudure	Maïs-arachide	Maïs-arachide	riz	riz
Monoculteurs cajou	soudure	soudure	soudure	cajou	cajou	cajou	cajou	cajou	cajou	cajou	cajou	cajou
Monoculteurs céréales	riz	riz	riz	soudure	soudure	soudure	soudure	soudure	Maïs-arachide	Maïs-arachide	riz	riz

En général, on peut conclure qu'il est peu probable que la production agricole elle-même soit une source de futures problèmes d'insécurité alimentaire aiguë en 2007, exception faite pour des poches très localisées. En outre, les importations du riz, très importantes pour la disponibilité alimentaire, ne doivent pas poser un problème en 2007 si les conditions suivantes sont réunies: i) l'échec de la campagne de cajou se ne répète pas; ii) le gouvernement n'intervienne pas pour rendre l'importation du riz plus difficile; et iii) le petit groupe d'importateurs de riz fasse tout pour bien répondre à la demande nationale et n'entreprene pas des activités de collusion.

6.2 Marché mondial du cajou et du riz

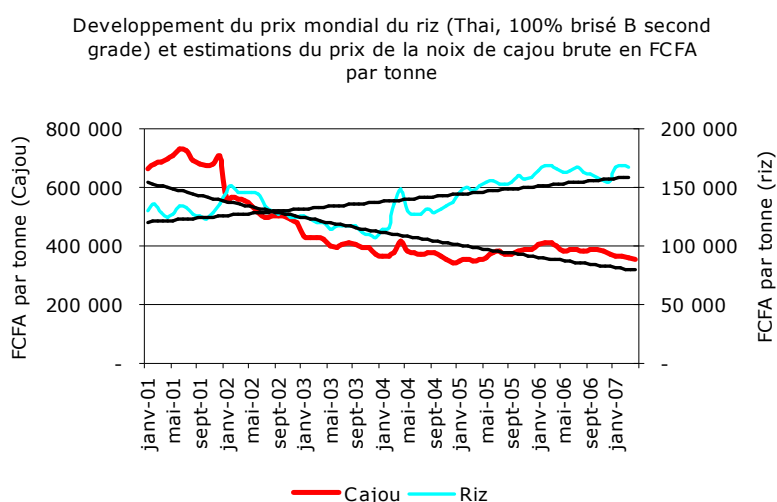
La filière mondiale de la noix de **cajou** reste dominée par un petit groupe de pays producteurs et transformateurs, notamment l'Inde, le Vietnam, le Brésil et six pays de production en Afrique. Entre 2003 et 2006, la production mondiale de cajou brut a progressé de 33 pour cent, alors que les exportations de l'amande de cajou ont progressé seulement de 14 pour cent. Pour 2007 et les années suivantes une augmentation de production se situant entre 2 et 5% par an peut être envisagée sur la base des observations de ces dernières années. Dans cette

perspective, les prix de cajou brut FOB Bissau pourraient se stabiliser à un niveau de 600-700US\$/ tonne, soit environ 300 000 – 350 000 FCFA/tonne. A long terme, il est fort probable que les prix vont continuer à baisser car la production mondiale doit augmenter sans que la demande d'amandes ne le fasse en parallèle, comme dans le passé (Cf. graphe suivant).

Pour 2007, le commerce mondial de **riz** devrait, selon les estimations actuelles, atteindre 28,9 millions de tonnes, soit 800 000 tonnes de plus que le chiffre indiqué par les premières estimations et un peu plus que le volume d'échanges prévu de 2006. Les cours internationaux de riz sont restés généralement fermes depuis septembre, malgré l'arrivée sur le marché de riz fraîchement récolté, en provenance de plusieurs pays exportateurs. Ceci se reflète aussi dans l'évolution du prix du riz présentée dans le graphe ci-dessous. La hausse du prix en FCFA entre décembre 2006 et avril 2007 de 6 pour cent s'explique par l'évolution du cours de riz (3 %-point) et par le changement de taux de change FCFA / \$ EU (3 %-point). Il faut noter que le type de riz présenté diffère légèrement des types consommés en Guinée – Bissau.

Le graphe permet de constater que le prix du cajou montre une tendance à la baisse, alors que le prix du riz montre un très léger mouvement à la hausse, ces dernières années, c'est-à-dire que les termes de change se dégradent pour la Guinée Bissau.

Graphe 2: Prix cajou et riz sur marché mondial



Source : FAO, Banque mondiale et estimations auteurs

Vu que la demande mondiale continuera à être forte et que la production mondiale du riz sera proche de celle de 2006, il est probable que les prix resteront fermes en 2007 et 2008.

6.3 Pénurie et hausse du prix du riz en Guinée Bissau

En juin 2006, le gouvernement a diminué les taxes d'importation sur le riz pour faciliter et augmenter l'approvisionnement du pays, nécessaire pour aider les ménages ruraux affectés par la chute de la production du riz mangrove et la mauvaise campagne de cajou. Ainsi, le prix détail est passé de 275 FCFA à son niveau normal de 250 FCFA (12 500 par sac de 50 kg) pour le riz 100 pourcent brisé et parfumé. Les Bissau-Guinéens préfèrent en général ce type de riz par rapport au riz du type '25 pourcent brisé' ou '100 pourcent brisé-non parfumé'.

Début 2007, le prix du riz préféré a augmenté sur le marché mondial ainsi que sur le marché national. En avril 2007, la presse bissau-guinéenne, informée du manque de ce type de riz sur le marché, a critiqué le prix trop élevé pour l'alternatif fourni par les importateurs (25 pourcent brisé venant du Pakistan) et vendu entre 11 500 et 12 500 FCFA/50kg. La mission a pu confirmer ce niveau des prix. De plus, sur quelques marchés, le riz 100 pourcent brisé se vendait à un prix allant de 13 000 à 14 000 FCFA / sac de 50kg. Si le gouvernement décide de rétablir la taxe de 16 pour cent suspendue en juin 2006, ce prix pourrait augmenter de 15 000 FCFA par sac, rendant l'accès plus difficile aux paysans pauvres.

L'augmentation du prix du riz et le manque de riz sur les marchés peuvent être attribués à plusieurs facteurs qui doivent être encore confirmés: i) augmentation du cours mondial (voir graphe); ii) importations effectuées par un petit groupe d'importateurs pouvant avoir une influence directe sur l'augmentation du prix et iii) retard du début de la campagne de cajou 2007 et donc de l'approvisionnement des marchés à travers le système de troc (les commerçants attendent avec le transport du riz vers les zones rurales jusqu'à l'ouverture de la campagne de commercialisation de cajou).

Une analyse rapide du prix du riz acheté sur le marché international et vendu à Bissau, montre que les frais d'achats, de taxes et de transport jusqu'au magasin d'importateur à Bissau, ont atteint 10 000 FCFA / sac de 50 kg⁸. La marge entre ce prix et le prix au détail (11 500 FCFA) est de 1 500 FCFA. Elle est utilisée pour couvrir les frais et la marge du détaillant, ainsi que la marge nette d'importateur.

6.4 Politique et interventions du gouvernement

Lors de la mission (10-20 avril 2007), la campagne de commercialisation de 2006 était encore en cours, avec des prix de 75-100 FCFA / kg offerts aux producteurs. En raison de l'absence de gouvernement fin mars – début avril 2007, la campagne de commercialisation du cajou de 2007 a été retardée par l'annonce tardive de l'ouverture de la campagne, du prix de référence et du niveau des 'taxes d'exportation'. Bien que normalement la collecte du cajou commence avant l'ouverture officielle de la campagne, cette année les commerçants craignaient d'être surpris par un prix de vente à Bissau trop bas, comme en 2006. C'est la raison pour laquelle, les commerçants attendaient: la collecte n'avait pas encore vraiment commencé lors de la mission: l'équipe n'a constaté que quelques transactions de noix de cajou de 2007, pour le prix de 100 FCFA / kg, ou 1 : 2,5.

Le 25 avril, après la fin de la mission, le gouvernement a annoncé que: i) l'ouverture officielle de la campagne de cajou aura lieu le 28 avril à Buba; ii) le prix de référence au producteur sera de 200 FCFA / kg; et iii) le gouvernement n'interviendra pas dans la campagne 2007. La mission n'a pas pu avoir d'informations sur le niveau des taxes.

Pour mettre le prix de 200 FCFA en perspective, il faudrait noter que: i) le prix producteur de cajou utilisé au Bénin, lors de la campagne qui vient de s'achever, était entre 130-150 FCFA / kg; ii) au Sénégal le prix payé au producteur est de 150 FCFA / kg; iii) la meilleure qualité du cajou de Guinée – Bissau lui donne une valeur ajoutée par rapport à celle du Bénin⁹ et du Sénégal; et iv) étant donné que

⁸ White Broken Rice, Thai A1 Super, f.o.b Bangkok, à 245 \$ EU, frais de transport maritime de 80 \$ EU, coûts du port et du transport local de 8 000 FCFA / tonne, taxes de 12,5 pourcent et un taux de change de 524 FCFA / \$ EU.

⁹ Bénin est l'un des producteurs de cajou les plus importants d'Afrique de l'Ouest (Cf. rapport technique).

le Guinée-Bissau est le seul pays à appliquer une 'taxe d'exportation', ceci pourrait se traduire par une baisse des prix au niveau des producteurs.

Enfin, en révisant la chaîne de valeur établie pour 2006 (Cf. tableau 1), la marge pour l'exportateur et l'acheteur indien est estimée à 11 FCFA / kg. Bien que cette marge soit positive, elle n'est pas élevée et conduira probablement à une réduction des marges ailleurs (grossiste, agent de collecte) si le prix au producteur est de 200 FCFA. Il est difficile de savoir actuellement si la commercialisation du cajou se déroule bien avec cette réduction des marges: il est évident qu'une réduction des coûts de transaction et notamment des taxes aiderait substantiellement.

6.5 Commercialisation du cajou et du riz: scénarios

Avant l'annonce du gouvernement, la mission avait déjà élaboré deux scénarios: i) répétition des problèmes de commercialisation du cajou de l'année passée; et ii) un environnement commercial pour le cajou en faveur des producteurs. Bien qu'il semble que le gouvernement ait choisi de créer un environnement favorable aux producteurs, les deux scénarios restent valables. Il faut en effet s'assurer que l'annonce gouvernementale sera effectivement mise en place.

- Le premier cas aura lieu si le gouvernement continue d'intervenir directement sur le marché, si le prix de 'référence' est mis en œuvre comme un prix minimum, à un niveau trop élevé et/ou si les taxes 'intérieures' et 'd'exportation' restent élevées, décourageant les exportateurs de noix. Dans ce scénario, la demande pour la noix de cajou restera limitée et le prix atteindra une moyenne de 75 FCFA, inférieur au prix moyen de l'année passée, en raison des stocks de 2006. Un suivi réalisé par le bureau de pays du PAM début mai dans certains endroits a indiqué un démarrage lent de la campagne avec des prix relativement bas.
- Le deuxième scénario verra le jour si une politique commerciale intelligente et en faveur des producteurs, conduisant à un redressement partiel des prix, à 175 FCFA est mise en œuvre. Ce scénario exige que le gouvernement n'intervienne pas directement sur le marché. Il exige aussi une élimination des taxes intérieures, une normalisation de la base tributaire pour la taxe d'exportation et un certain niveau de compétition entre les acheteurs indiens. Lors de son passage en avril, la mission a estimé que ce deuxième scénario était le plus réaliste, en vue des déclarations des personnes ressources de ne pas répéter les erreurs de l'année passée.

Un autre facteur inconnu concerne le prix du riz sur le marché international et le niveau des taxes sur son importation en 2007. La mission estime qu'il sera souhaitable de ne pas rétablir la taxe de 16 pour cent sur l'importation de riz (hors les 12,5 pour cent actuellement prélevés). Dans le cas contraire, le prix du riz augmentera jusqu'à 14 500 – 15 500 FCFA / sac de 50 kg, soit 300 FCFA / kg, 50 FCFA / kg plus élevé que la normale.

6.6 Scénarios d'impacts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire

Le tableau suivant permet d'examiner les impacts de deux scénarios sur les revenus et les stocks alimentaires des ménages ruraux, dans le cas où le gouvernement ne rétablisse pas la taxe de 16 pour cent sur l'importation de riz.

Si le premier scénario se matérialise, les producteurs ont assez de cajou pour nourrir leur famille en riz jusqu'à fin août, moment où les premières récoltes de maïs, d'arachide et ensuite de riz plateau deviennent disponibles. Dans le

scénario le plus réaliste, celui en faveur des producteurs, la situation de sécurité alimentaire restera acceptable et des distributions d'aide alimentaire ne seront pas nécessaires.

Dans le cas contraire, moins probable, les producteurs auront épuisé leurs stocks de cajou et de riz en juin. Ils seront obligés d'utiliser d'autres stratégies de résilience, parfois difficiles, comme la vente d'animaux, de bijoux, d'actifs productifs, la migration ou la réduction de la consommation alimentaire.

Tableau 2 : Impacts sur sécurité alimentaire des scénarios

	Unité	Scénario en faveur des producteurs	Répétition des problèmes
Prix producteur	FCFA	175	75
Revenus	FCFA	141750	60750
% investi en riz	%	70%	70%
Riz à 250 FCFA			
Riz obtenu	kg	397	170
Equivalent consommation	mois	4,0	1,7
Stocks épuisés en		Fin août	mi-juin
Pertes p.r. à scénario favorable	milliard FCFA		12
Riz à 300 FCFA			
Riz obtenu	kg	331	142
Equivalent consommation	mois	3,3	1,4
Stocks épuisés en		Début août	Début juin

Afin de savoir **qui est le plus vulnérable** à une chute du prix du cajou et/ou une hausse du prix du riz, l'analyse des quatre groupes de moyens de subsistance, décrites au chapitre 2.2 a montré que les revenus/dépenses des 'monoculteurs de cajou' sont les plus vulnérables, suivis par ceux des 'paysans mixtes'. Ces deux groupes comptent 590 000 personnes, dont une partie a assez de moyens pour assurer leur sécurité alimentaire.

En se basant sur la prévalence de - ou une vulnérabilité à - l'insécurité alimentaire selon l'étude VAM (Cf. rapport technique, chapitre 2), 73 pourcent des ménages, soit 430 000 personnes n'ont pas de stratégies de résilience acceptables, sur 590 000. L'équipe estime que ce groupe de 430 000 personnes pourra être touché si le scénario 'répétition des problèmes' se matérialise (ce qui n'est pas probable); en sachant que le PAM assiste déjà 240 000 personnes, l'assistance du PAM devrait être augmentée pour couvrir un 'volume' additionnel de maximum 190 000 personnes.

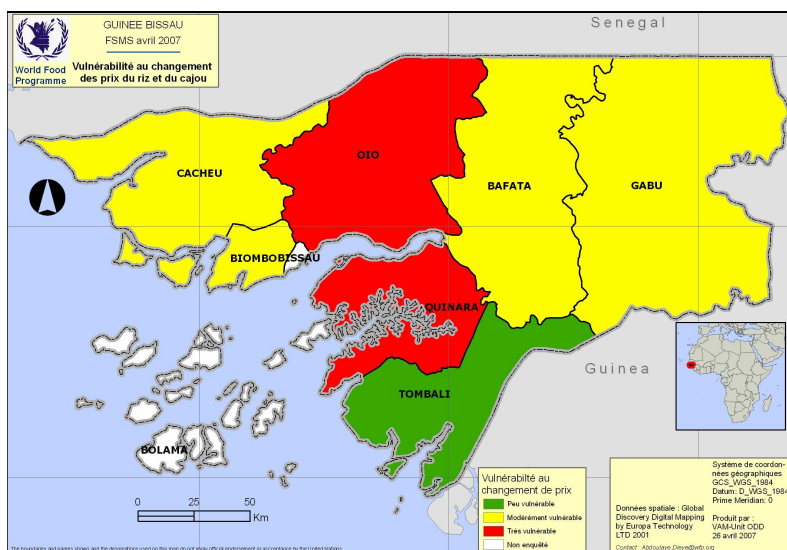
Pour savoir où se trouvent les ménages ruraux les plus vulnérables à une chute du prix de cajou ou une hausse du prix du riz, une analyse au niveau des régions a été faite avec des indicateurs suivants:

- Indice composé sur la base du pourcentage de ménages qui cultivent l'anacarde et de l'importance de leur production (VAM): si la valeur est plus élevée que la moyenne, les ménages sont plus vulnérables à une baisse du prix de la noix de cajou;
- Indice composé sur la base du pourcentage de ménages qui cultivent du riz et de l'importance de leur production (VAM): si la valeur est plus élevée que la moyenne, les ménages sont moins vulnérables à une hausse du prix du riz;
- La proportion des ménages ayant des stocks céréaliers insuffisants en mars 2007 (SSSA): si la valeur est plus élevée que la moyenne, les ménages sont plus vulnérables à une hausse du prix du riz; et

- La production de cajou du ménage estimée pour 2007 (SSSA): si la valeur est plus élevée que la moyenne, les ménages sont plus vulnérables à une baisse du prix du cajou.

Les détails de l'analyse sont présentés dans le rapport technique¹⁰. Les régions les plus vulnérables aux variations de prix de la noix de cajou et du riz sont Quinara et Oio. Ceci est certainement lié à l'importance de la production de la noix de cajou, la bonne récolte attendue pour 2007, mais aussi à la quasi inexistence de stocks céréales dans ces deux parties de Guinée-Bissau. Tombali est la région la moins vulnérable au changement des prix, la production individuelle de riz est plus élevée qu'ailleurs et elle possède des stocks céréaliers plus importants qu'en moyenne. Les régions Bafata, Biombo, Cacheu et Gabu sont moins vulnérables aux changements de prix que Quinara et Oio.

Ceci dit, il faut noter que l'évolution des prix n'est qu'un seul des risques. Les problèmes d'approvisionnement sont un autre risque important. En effet, à cause de l'enclavement physique d'une grande partie des régions de Tombali, Quinara et Bolama, et le manque de pouvoir d'achat (en espèces) dans une partie de cette zone, un échec du troc et/ou l'accessibilité limitée lors de la saison des pluies, pourraient engendrer une dégradation de la sécurité alimentaire.



¹⁰ La proportion des ménages qui consomment du riz n'a pas été retenue car elle est très élevée dans toutes les régions. Ensuite, il serait mieux d'utiliser un indice qui capte l'auto-suffisance totale en terme de céréales, mais fautes de données, on a utilisé un indice-proxy: importance de la production du riz.

7 Recommandations

7.1 Recommandations à mettre en œuvre avec urgence

	Recommandations	Bénéfices
1	Éliminer les 'taxes intérieures' (formelles et informelles)	Augmentation du prix producteur de 14 FCFA
2	Adapter la base tribulaire de la taxe d'exportation à la réalité	Augmentation du prix producteur de 5 FCFA
3	S'abstenir d'interventions directes, comme la fixation d'un prix minimum par rapport à un prix de référence ou l'achat à travers des entreprises d'Etat	Amélioration du fonctionnement du marché, augmentation de la demande et des prix
4	Annonce de l'ouverture de la campagne du cajou le plus tôt possible	Fin de la période difficile des cultivateurs et arrêt des stratégies cruelles de résilience
5	Ne pas rétablir la 'taxe d'importation' de 16 pour cent sur le riz	Prix du riz importé n'augmente pas avec 50 FCFA.

7.2 Recommandations en appui au développement

	Recommandations	Bénéfices	Qui
6	Encourager la transformation de cajou par: i) la mise en œuvre des projets FAO / BM; et ii) un allègement de la fiscalité (taxes sur l'importation des équipements, bénéfices);	Pays est capable de capter la valeur additionnelle de la vente des amandes vis-à-vis des noix brutes: la valeur produite par le pays pourrait doubler.	- Min. du Commerce - Min. de l'Agriculture - Min. des Finances - BM - FAO
7	Améliorer la productivité des vergers et la force de négociation des producteurs par: i) un ré-investissement des recettes des taxes d'exportation dans l'assistance technique aux producteurs; ii) la mise en œuvre des projets FAO/ BM;	Production par agriculteur augmentera et les bénéfices tirés par kg de cajou s'amélioreront;	- Min. de l'Agriculture - Min. des Finances - Min. du Commerce - BM - FAO
8	Renforcer la position de négociation du pays sur le cajou par: i) une diversification des marchés d'exportation; ii) coordination avec d'autres pays-producteurs; et iii) la recherche d'autres sources de financements pour la campagne de commercialisation.	Commerçants seront moins dépendants des acheteurs indiens;	- Min. du Commerce - Partenaires - Banques - Entreprises
9	Renforcer les systèmes d'information sur le cajou et le riz pour informer le secteur privé des récoltes, des prix nationaux et internationaux;	Le commerce devient plus transparent; commerçants et producteurs ont un pouvoir de négociation plus élevé vis-à-vis des acheteurs indiens;	- Min. De l'agriculture - FAO/PAM/BM - Bailleurs de fonds
10	Améliorer la qualité des pistes rurales, des routes et du fonctionnement du port, par: i) la mise en œuvre des projets de l'UE/BM; et ii) des interventions vivres-contre-travail pour les pistes;	Réduction des frais de transaction par une amélioration de l'infrastructure;	- Min. des Routes - UE/autres bailleurs de fonds - BM et PAM
11	Encourager le développement des filières de diversification et de riz (production et commercialisation);	Productions vivrières et agricoles par cultivateur augmenteront; Dépendance des achats de produits alimentaires réduite;	- Min. de l'Agriculture - Min. de Finances - Min. du Commerce - BM - FAO / PAM
12	Mieux protéger les intérêts des petits producteurs, soit par un recadrage d'ANAG soit par la mise en place d'une association qui facilite les efforts de petits producteurs pour commercialiser le cajou à un prix acceptable	Petits producteurs de cajou obtiennent une plus grande partie de la valeur ajoutée.	- ANAG - FAO - Partenaires
13	Organiser un 3ème tour du SSSA en juin/juillet	Confirmation ou information des impacts du scénario réalisé sur la sécurité alimentaire pour permettre une adaptation des appuis	- Min. de l'Agriculture - PAM - FAO
14	Améliorer les estimations d'importations pour le bilan céréalier par une meilleure prise en compte des perspectives de la campagne de cajou	Meilleure information sur les importations d'aide alimentaire nécessaires	- Min. de l'Agriculture - CILSS - FAO

7.3 Principales recommandations pour le PAM

	Recommandations	Bénéfices
15	Continuer et intensifier le suivi de la sécurité alimentaire: i) visiter les six secteurs/villages identifiés lors du 2ème passage; ii) suivre la campagne de commercialisation du cajou et du riz importé (prix, exportations, importations); et iii) organiser un 3 ^{ème} passage du SSSA en juin/juillet;	Meilleur choix des actions (plaidoyer, assistance alimentaire, assistance semences, etc.); meilleure programmation en terme de timing, d'échelle et types d'instrument;
16	Sur la base du scénario le plus réaliste, il ne sera pas nécessaire pour le PAM d'ajouter une composante secours à l'IPSR pour lutter contre une insécurité alimentaire aiguë. Par contre, les activités de redressement pour aider à réduire le taux d'insécurité alimentaire chronique doivent se poursuivre, en particulier le programme vivres-contre-travail: <ul style="list-style-type: none"> ➤ en 2007 et en 2008; ➤ au niveau déjà planifié pour 2007 (2 000 tonnes et d'environ 90 000 bénéficiaires pour chaque année 2007 et 2008); ➤ dans les régions actuelles d'intervention du PAM et notamment en Oio, Quinara et Tombali; et ➤ notamment en faveur de la réhabilitation des pistes et de la diversification des productions agricoles (manioc, céréales, etc.). 	Amélioration de la sécurité alimentaire ; réduction des coûts de transport et augmentation de la valeur du cajou obtenu par le producteur; réduction de la vulnérabilité des revenus et dépenses des ménages vis-à-vis les évolutions des marchés de cajou et de riz importé;
17	Si le suivi de la sécurité alimentaire montre qu'une répétition des problèmes de 2006 se réalise et si l'impact désastreux sur la sécurité alimentaire semble se réaliser, le PAM devrait adapter ces interventions pour la période jusqu'en août/septembre: <ul style="list-style-type: none"> ➤ avec vivres-contre-travail et peut-être un instrument adapté à la situation d'urgence; ➤ en déterminant les zones sur la base du 3^{ème} passage du SSSA, avec une forte probabilité que Quinara, Oio, Tombali et Bolama seront les plus touchées; et ➤ à un niveau augmenté (ajouter maximum 190 000 bénéficiaires); 	Cf. 15
18	Plaidoyer auprès le gouvernement et les partenaires pour la mise en œuvre des recommandations formulées en 6.1 et 6.2.	Cf. 1-13